

Légation de Suisse
en
Espagne

Madrid, le 26 mars 1952.
Furbano, 23 - Tel. 24.23.54

D. No. R.17/5.-I/ry.

Prière de rappeler le numéro ci-dessus

La question religieuse en Espagne

Récemment l'antagonisme de l'Eglise Catholique en Espagne à l'égard des Protestants s'est affirmé dans les circonstances suivantes:

Le Cardinal Archevêque de Séville, Mgr. Segura, a fait lire à ses fidèles une lettre pastorale mettant en cause les protestants qu'il accuse de faire un prosélytisme intolérable. En voici l'essentiel: La mort du Roi d'Angleterre - chef des protestants de son peuple - a été utilisée, dit-il, pour favoriser une campagne de bienveillance à l'égard du protestantisme "comme si toutes les religions étaient également acceptables en face de Dieu". D'autre part, ajoute-t-il, la remarque du Président Truman sur l'intolérance qui existerait en Espagne à l'égard des réformés est particulièrement inopportune au moment où un accord va se négocier avec les Etats-Unis; d'ailleurs cette intolérance n'existe pas. "Cette grave accusation, dit la lettre pastorale, explique les grandes libertés que prend dans notre pays le prosélytisme protestant lequel, après avoir rompu les digues de la tolérance, ne craint pas d'avancer ouvertement vers la liberté religieuse. Une documentation complète est entre nos mains qui démontre clairement cette avance". Comme exemple de textes subversifs, le prélat indique ceux dont se saisirent dans une paroisse de son diocèse des jeunes gens d'extrême droite qui avaient fait

...

- 2 -

irruption dans un lieu de culte réformé. "Ils s'emparèrent de propagande et de littérature que le pasteur distribuait à une trentaine de personnes; parmi les brochures il s'en trouvait une intitulée "Pepa y la Virgen" insultante pour la mère de Dieu que l'on compare à une femme de moeurs légères." Le Cardinal déclare plus loin que la liberté religieuse accordée aux protestants va au-delà de ce qu'autorisent l'esprit et la lettre de la constitution et qu'on trouve dans le pays 162 chapelles protestantes, un séminaire, six écoles, une maison d'édition et six librairies entièrement consacrés au prosélytisme. Ces conditions, dit-il, prouvent que les catholiques ne veulent pas de mal aux protestants et ont transigé avec eux, tandis que ces derniers cherchent à convertir l'Espagne en terre de mission et menacent son unité religieuse. Tous les arguments invoqués par les protestants et même par certains catholiques pour justifier cette attitude sont faux "parce que la liberté n'est pas une valeur positive humaine ... et que la conscience qui est dans l'erreur ne mérite aucun respect quand elle entre en conflit avec la conscience juste et le bien commun. Le pouvoir civil ayant le devoir de promouvoir la religion vraie, l'Espagne ne peut en aucune façon accorder aux protestants les mêmes droits qu'aux catholiques quant à la pratique publique et à la profession de leurs croyances." Le Cardinal ajoute "et cela même si des prêtres n'ont pas lieu. Nous sentons bien le besoin que nous en avons, mais la fidélité à la conscience catholique vaut beaucoup plus qu'une rivière d'or américain. Il n'est pas noble d'exiger d'un pauvre, pour prix d'un morceau de pain, la violation de la Loi divine." Il termine par les mots bibliques "Soyez fermes dans la foi."

Cette lettre pastorale reproduite par la presse a fait beaucoup de bruit. Elle a alimenté pas mal de conversations et a été diversement commentée, même par des catholiques. Le Cardinal Segura est très âgé. Il a de l'exercice de la religion une idée proche de celle des chrétiens des premiers siècles. Toute concession est à ses yeux une rupture de la tradition apostolique

...

- 3 -

et les représentants de ce qu'il considère comme une hérésie sont beaucoup plus dangereux que des athées, des barbares ou des païens. Pareillement, Saint Augustin semblait redouter beaucoup plus les dissidents donatistes que l'invasion d'Alaric au cours de laquelle il perdit la vie et qui prépara d'ailleurs, bien qu'il ne l'eût pas prévu, la disparition du christianisme dans l'Afrique du Nord. Mgr. Segura montre également une certaine intransigeance vis-à-vis de ses ouailles. C'est ainsi qu'il interdit la danse même entre époux comme étant un divertissement indigne et qu'il défend aux femmes d'aller à bicyclette. Il serait étonné et certainement très indigné si on lui trouvait quelques traits de Calvin. Et pourtant...! Il va de soi que cette application très stricte des principes religieux ne va pas sans provoquer des réactions diverses parmi ceux qui en sont l'objet. Il maintient son point de vue contre vents et marées en s'appuyant sur l'organisation puissante du clergé espagnol. Il nous est difficile de comprendre l'attitude de ce prélat, mais elle est assez conforme à la manière d'être d'un pays qui poursuit sans interruption dans l'application de ses principes une ligne de conduite qui a à peine varié depuis que l'Espagne fut délivrée de l'occupation maure.

Les protestants, de leur côté, ont éprouvé un sentiment d'amertume en voyant reprendre contre eux ces accusations de prosélytisme. Il y a en effet une telle disproportion quant au nombre, à l'organisation et à la puissance entre l'Eglise catholique d'Espagne et les quelques centres protestants du pays que la rupture des digues dont parle le Cardinal Archevêque Segura ne saurait donner lieu à une inondation bien dangereuse pour la foi de Rome. Il semble pourtant que les protestants n'ont pas toujours été très mesurés dans leurs actions et que certains anglo-saxons ont même eu une attitude quelque peu provocante. La brochure sur "Pepa y la Virgen", dont je ne connais pas le texte, en est paraît-il un exemple. Etant donné les sentiments de vénération profonde que les catholiques d'Espagne ont pour la Sainte Vierge, il fut jugé très déplacé que l'on tâche, par des moyens vulgaires, de dé-

...

montrer qu'elle était une femme comme les autres. La sensibilité des catholiques espagnols en fut à juste titre blessée. Mais cela justifie-t-il les vexations dont les protestants sont l'objet dans certaines régions et qui proviennent presque toujours de l'interprétation donnée par certains prêtres locaux aux normes qui doivent régler les rapports entre catholiques et protestants? Un pasteur de Barcelone vient de rédiger un manifeste intitulé "La tolérance religieuse existe-t-elle en Espagne?". Il y examine de quelle façon les garanties données aux protestants par l'article 6 de la constitution sont appliquées. Cette disposition déclare "que personne ne sera inquiété pour ses croyances religieuses, ni dans l'exercice privé de son culte". Une ordonnance officielle de 1948 explique que par culte privé il faut entendre un culte strictement personnel qui se célèbre à l'intérieur des locaux consacrés à la confession dont il s'agit. Cependant dans de nombreux cas on a refusé aux fidèles du culte évangélique le droit de se réunir dans des endroits appropriés. L'église évangélique espagnole, qui n'est ni luthérienne ni calviniste mais du type de l'église réformée de France, compte actuellement 240 centres (églises, missions ou groupes) sur le territoire national espagnol, mais seule une petite partie d'entre eux a obtenu l'autorisation officielle de célébration du culte. Il est impossible pour beaucoup de ces centres d'obtenir l'autorisation de le célébrer dans des maisons privées. Comme ils ne disposent pas d'enceintes consacrées, leurs réunions, s'ils passent outre, sont considérées comme clandestines.

Les protestants ne peuvent imprimer ni éditer des écrits d'aucune nature et n'ont pas accès à la presse autorisée par le Gouvernement; l'impression même des bibles, des psautiers et de toute littérature théologique pour l'usage exclusif des églises est interdite. L'importation de tels écrits est censurée et les envois fréquemment confisqués ou retournés à l'expéditeur. Dans les écoles, sauf à Madrid et à Barcelone, les élèves réformés doivent assister à l'enseignement de la religion catholique et sont obligés parfois même de participer au culte catholique qui forme partie intégrante de la vie scolaire. En outre, les oeuvres de bienfaisance, telles

- 5 -

que hôpitaux, asiles, etc. ne peuvent être créées par des protestants. Enfin, après avoir été écartés de toutes charges civiles et militaires pendant leur existence, ils n'ont pas accès, une fois morts, aux cimetières ordinaires et sont enterrés dans des endroits déconsidérés, soit à l'intérieur soit en dehors du cimetière catholique. Le plus souvent sans cérémonie religieuse.

Voilà en raccourci les principaux griefs contenus dans le manifeste dont il s'agit.

Les positions étant telles, il est à craindre que l'incompréhension mutuelle des catholiques et des protestants n'arrive pas à être éliminée de sitôt. Le clergé estime qu'il est seul détenteur de la Vérité. Aussi est-il bouleversé par des assertions comme celle du Président Truman et répugne, comme l'a dit le Cardinal Segura, à voir un rapport entre des avantages économiques et ce qu'il juge une trahison spirituelle. D'autre part le cas d'un très haut dignitaire jésuite de nationalité espagnole qui récemment a rompu avec Rome et se trouve actuellement en Suisse a dû également faire une très profonde impression sur l'Eglise et c'est là probablement une des raisons pour lesquelles le Cardinal Segura dénonce de façon si violente les ravages que pourrait causer dans son pays le prosélytisme protestant.

Dans notre monde spirituellement menacé on ne peut que déplorer la tension qui existe entre fidèles d'une même religion et se rappeler les paroles de l'Apôtre: "Quand l'un dit: moi je suis disciple de Paul et l'autre: moi d'Apôllos, n'êtes-vous pas des hommes comme les autres?".



110 Nm

4. 31.

Légation de Suisse

en
Espagne

[Handwritten signature]

1210

Madrid, le 26 mars 1952.
Eurbano, 23 - Tel. 24.23.54

D. No. R. 17/5. - I/ry.

Prière de rappeler le numéro ci-dessus

En circulation.

*Retour
10. 4. 52*

J.A. 15. 3. 52

*M. Aumont
15. 10 52*

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli un rapport sur la question religieuse en Espagne. Etant donné le sujet, j'ai cru bon de le traiter sous la forme d'un exposé des faits principaux qui mettent aux prises catholiques et protestants. Je me suis efforcé d'y être aussi objectif que possible et de faire abstraction des sentiments personnels que je pouvais éprouver.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse :

[Handwritten signature]

1 annexe.

Monsieur le Conseiller fédéral Max Petitpierre,
Chef du Département Politique fédéral,

B e r n e .